

Opérations	Dates
MODIFICATION DU CHOIX DE COURS <i>Date limite pour modifier son choix de cours (inscription) de la session Hiver 2019.</i>	Le vendredi 21 décembre à 23 h 59. Après cette date , les modifications devront se faire pendant la période d'ajustement d'horaire au mois de janvier.
ANNULATION D'INSCRIPTION <i>Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement.</i>	Le lundi 7 janvier à 23 h 59. Après cette date , aucun remboursement.
RÉVISION DE L'ÉVALUATION FINALE <i>Date limite de demande de révision de l'évaluation finale pour les cours de la session Automne 2018.</i>	Le mercredi 16 janvier à 23 h 59. Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
PÉRIODE D'ACCUEIL <i>Pendant cette période, certains étudiants peuvent être convoqués à des rendez-vous et des tests ou invités à des activités d'accueil et d'intégration.</i>	Du lundi 14 janvier au vendredi 18 janvier.
RÉCUPÉRATION DES HORAIRES <i>Récupération des horaires dans le système Col.NET.</i>	Du mardi 15 janvier à 19 h au lundi 21 janvier à 6 h. Le premier jour, accès par programme selon un horaire établi. Après cette date , l'inscription est annulée et il faut faire une demande au SRAM pour revenir étudier au Collège à une session ultérieure.
VIGNETTE DE STATIONNEMENT Tirage au sort	Inscription au tirage dans Col.NET du mardi 15 janvier (aussitôt que vous avez récupéré votre horaire) au mercredi 16 janvier 23 h 59. Pour vous inscrire au tirage, vous devez obligatoirement posséder une voiture et des immatriculations ayant votre adresse. IMPORTANT Veuillez consulter le module STATIONNEMENT dans votre dossier Col.NET pour les détails. Après le 16 janvier 23h59 , il n'est plus possible de s'inscrire au tirage.
MODIFICATION D'HORAIRE <i>Possibilité de déplacer des cours à un autre moment de la semaine dans le système Col.NET.</i>	Du mardi 15 janvier à 23 h au lundi 21 janvier à 6 h. AVIS : des frais de 25 \$ par modification d'horaire sont facturés à l'étudiant. Après cette date , l'horaire est définitif et ne peut plus être modifié.
ATTRIBUTION DES CASIERS <i>Sélection d'un casier dans le système Col.NET.</i>	À partir du jeudi 17 janvier à 9 h. AVIS : Pour conserver votre casier, vous devez installer un cadenas sur votre casier avant le 14 février. Après cette date , il est possible d'obtenir un casier en tout temps car le système est accessible en permanence.
AJUSTEMENT D'HORAIRE <i>Ajustement de l'horaire (ajout ou retrait de cours) au Registrariat, local B-2421.</i>	Retrait : Du mardi 8 au vendredi 18 janvier 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Ajout : Le jeudi 17 janvier et le vendredi 18 janvier de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Après cette date , aucune récréation ou modification d'horaire.
DÉBUT DES COURS	Le lundi 21 janvier.
CHANGEMENT DE PROGRAMME <i>Période de demande de changement de programme pour la session Automne 2019.</i>	Du lundi 21 janvier au jeudi 28 février à 23 h 59. Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
ABANDON DE COURS <i>Date limite d'abandon de cours <u>sans mention d'échec</u> au bulletin.</i>	Le jeudi 14 février avant 16 h. Après cette date , aucun abandon n'est accepté. Par conséquent, tous les cours inscrits à l'horaire sont maintenus et la mention échec est portée au bulletin à la fin de la session.
FRÉQUENTATION SCOLAIRE <i>Date de début du recensement des clientèles.</i>	Le vendredi 15 février. Après cette date , pour chacun des cours, l'étudiant doit indiquer dans Col.NET s'il fréquente encore ou non le cours pour retrouver l'accès aux services Col.NET.
CHOIX DE COURS (INSCRIPTION) <i>Pour la session Automne 2019.</i>	Du mercredi 6 mars à 7 h au mardi 12 mars avant 23 h 59. Après cette date , des frais de 50\$ sont exigés aux retardataires. Après le 11 juillet 23h59, l'inscription à la session Automne 2019 est annulée.
PAIEMENT DES FRAIS <i>Date limite de paiement des frais de la session Automne 2019.</i>	Le mardi 12 mars avant 23 h 59. Après cette date , des frais de 50\$ sont exigés aux retardataires. Après le 11 juillet 23h59, l'inscription à la session Automne 2019 est annulée.
FIN DES COURS	Le mardi 14 mai.
ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS	Le mercredi 15 mai de 8 h 30 à 13 h.
PÉRIODE D'ÉVALUATION	Du jeudi 16 mai au vendredi 24 mai.
REMISE DES NOTES FINALES <i>Date limite de remise des notes finales de la session Hiver 2019 par les professeurs.</i>	Le vendredi 31 mai à 16 h.
ÉMISSION DES BULLETINS	Le lundi 3 juin. Note : Les bulletins officiels ne sont pas postés. Ils sont disponibles dans Col.NET.
RÉVISION DE L'ÉVALUATION FINALE <i>Date limite de demande de révision de l'évaluation finale pour les cours de la session Hiver 2019.</i>	Le vendredi 14 juin à 23 h 59. Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
MODIFICATION DU CHOIX DE COURS <i>Date limite pour modifier son choix de cours (inscription) de la session Automne 2019 dans Col.NET.</i>	Le jeudi 11 juillet à 23 h 59. Après cette date , les modifications devront se faire pendant la période d'ajustement d'horaire au mois d'août.